RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE RUMIGNY
80680 RUMIGNY

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 SEPTEMBRE 2023

La réunion débute à 18h00 sous la présidence du maire, M. EVRARD Dominique.

Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Dominique EVRARD, Mmes Nadine RUELLE, Marie-Claude BOUTIN, M. Éric LECUYER, Mmes Florence MESSIO, Dominique SCHAEVERBEKE, MM., Pierre FERCHAUD, Mme Christine BRULÉ, MM. Gérard ADT, Frédéric SAPART, Mmes Véronique DUQUESNE, Mme Graziella GRENON.

Sont absents, excusés :
Céline BETHOUART qui a donné pouvoir à M. Dominique EVRARD
Nicolas BINOIST qui a donné pouvoir M. Pierre FERCHAUD
Jean-Baptiste CARON qui a donné pouvoir à M.Gérard ADT

Le conseil municipal désigne Marie-Claude BOUTIN secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

ORDRE DU JOUR

2023-19 EFFACEMENT DE RESEAUX RUE D'AMIENS -VALIDATION DE LA 2EME TRANCHE
2023-20 INTRACTING – MODIFICATION DE LA CONVENTION

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10 JUILLET 2023

Le procès-verbal est approuvé par les membres présents.

INFORMATIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire communique au conseil municipal les informations suivantes :

- Alexandra prépare l'organisation de la journée « forêt » du 18 novembre
- Contact a été pris avec le notaire (Me CORNU) pour officialiser l'échange de la parcelle communale et de la parcelle DHUEZ route de Saint-Sauflieu
- Nous recherchons une solution durable pour que les enseignantes de Rumigny fassent leurs photocopies.
- Merci à Alexandra, à Eric BLANGER, aux adjoints et au comité des fêtes pour la réussite de la soirée de la commune lors de la fête communale fin août.
- La synthèse des réflexions des conseillers municipaux sur la première esquisse de la requalification du centre du village a été adressée aux services d'Amiens Métropole.
- Les gens du voyage sont partis lundi 11 septembre matin conformément à leur engagement. Le terrain a été rendu propre. Les gendarmes sont venus constater l'absence de dégradation. Benoît a passé la tondeuse sur le terrain. Amiens Métropole s'est engagé à débarrasser les ordures accumulées devant la salle. La commune n'aura à priori qu'une facture : celle de la vidange des fosses de la salle polyvalente (environ 120 €).
- Une réunion des riverains de la rue d'Amiens aura lieu le 11 octobre à 18h à la salle polyvalente afin de leur présenter le chantier. Les conseillers municipaux y sont invités.

- Le traiteur pour le repas de Noël des aînés du dimanche 3 décembre a été choisi : il s'agit de HURTEL à Grandvilliers. Monsieur le Maire souhaite savoir quels conseillers seront présents au déjeuner et au dessert.
- Le groupe « changement climatique » est invité à une réunion le lundi 25 septembre à 18h00.
- Le musicien a été choisi : il s'agit de Mme Cathy PETIT, accordéoniste chanteuse (auto-entrepreneur)
- Un concert au profit du Téléthon aura lieu le dimanche 22 octobre à 16h00 à l'église

2023-19 EFFACEMENT DE RESEAUX RUE D'AMIENS -VALIDATION DE LA 2EME TRANCHE

Suite à la réunion du 4 septembre en mairie, et à l'étude détaillée des nouveaux chiffres fournis par la FDE pour la phase 2 de l'effacement des réseaux rue d'Amiens, la participation totale de la commune pour les deux phases est en baisse par rapport aux premières estimations pour un montant de 32 897,00 € et s'élève donc désormais à 155 860,00 €.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réaliser les deux tranches.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de réaliser les deux tranches d'effacement des réseaux et d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention avec la FDE pour la réalisation de la phase 2.

2023-20 INTRACTING – MODIFICATION DE LA CONVENTION

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal, par une délibération du 18 juillet 2022, a décidé d'approuver le principe du dispositif Intracting qui a pour objet de remplacer les lanternes actuelles sur les voies départementales par des LED (diodes électroluminescentes).

Lors de la réunion du 5 décembre 2022, le conseil municipal avait validé la convention du dispositif Intracting prévoyant un remboursement annuel de la commune à Amiens Métropole recalculé chaque année en fonction des économies réalisées sur l'année.

Le 16 mars dernier, le conseil d'Amiens Métropole a validé cette convention mais en modifiant l'article 2 qui est ainsi désormais rédigé : « Le remboursement annuel de la commune sera calculé à la fin des travaux, en fonction du coût réel des travaux et des économies théoriques calculées avec le prix de l'énergie à cette date. Il sera fixe sur toute le durée du remboursement. »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter que le remboursement annuel de la commune sera calculé à la fin des travaux, en fonction du coût réel des travaux et des économies théoriques calculées avec le prix de l'énergie à cette date. Il sera fixe sur toute le durée du remboursement

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 18H55

Madame Marie-Claude BOUTIN
Secrétaire de séance

Monsieur Dominique EVRARD
Maire

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2023

ORDRE DU JOUR

2023-19 EFFACEMENT DE RESEAUX RUE D'AMIENS -VALIDATION DE LA 2EME TRANCHE –

2023-20 INTRACTING – MODIFICATION DE LA CONVENTION

Conseillers présents :

Mme Nadine RUELLE, 1ère adjointe
Mme Marie-Claude BOUTIN, 2ème adjointe
M. Éric LECUYER, 3ème adjoint
Mme Florence MESSIO
Mme Dominique SCHAEVERBEKE
M. Pierre FERCHAUD
Mme Christine BRULÉ
M. Gérard ADT
M. Frédéric SAPART
Mme Véronique DUQUESNE
Mme Graziella GRENON

Conseillers absents excusés et représentés :

Céline BETHOUART qui a donné pouvoir à M. Dominique EVRARD
Nicolas BINOIST qui a donné pouvoir M. Pierre FERCHAUD
Jean-Baptiste CARON qui a donné pouvoir à M.Gérard ADT

Conseiller absent excusé non représenté :
néant

Madame Marie-Claude BOUTIN
Secrétaire de séance

Monsieur Dominique EVRARD
Maire